



## NOS CONDITIONS : ADOPTER EN 3 ÉTAPES

Se décider pour une adoption en refuge ou via une association doit être un acte réfléchi.

Adopter, c'est **s'engager pour une vie entière**, celle de votre chat rescapé, qui pourrait durer 20 ans. Mais adopter en refuge ou via une association, c'est surtout sauver 2 chats : celui qui rejoint votre foyer et celui qui prendra sa place en famille d'accueil.

Pour une adoption réussie, nous vous proposons un processus en **trois étapes** :

- 1. QUESTIONNAIRE** : pour trouver le chat qui vous correspond et à qui vous correspondez, nous vous demandons de répondre, en toute sincérité, à quelques questions. Loin de tout jugement sur vos choix ou votre mode de vie, vos réponses nous permettront simplement de **vous accompagner** au mieux dans votre démarche d'adoption.  
[Le lien vers le questionnaire en cliquant ici](#)
- 2. APPEL TÉLÉPHONIQUE** : dans les jours qui suivent la réception de vos réponses, une bénévoles vous contactera par téléphone afin d'échanger avec vous sur votre projet d'adoption, de **répondre à vos questions**, de discuter des conditions d'adoption et d'éventuellement fixer un rendez-vous avec la famille d'accueil.
- 3. VISITE EN FAMILLE D'ACCUEIL** : la famille d'accueil est celle qui connaît le mieux chat(on) que vous souhaitez adopter. C'est donc elle sera la plus à même de répondre à vos **questions précises**, de s'assurer que ses besoins particuliers pourront être comblés, de déterminer si le chat peut convenir à votre environnement et donc de s'assurer que vous êtes « félin » pour l'autre.

C'est **uniquement après ces 3 étapes** que sera prise la décision d'adoption. Nous nous réservons le droit de refuser une adoption si le chat et l'environnement proposés ne sont pas en adéquation ; tout comme le candidat adoptant a également le droit de ne pas donner suite au processus à chaque étape de celui-ci.

Dans un cas comme dans l'autre, nous estimons que la communication est primordiale. Si nous devons stopper un processus d'adoption, nous expliquerons bien entendu les raisons au candidat. Et nous souhaiterions qu'il en soit ainsi de la part du candidat adoptant. Celui-ci peut être placé sur liste d'attente s'il le désire et se verra proposer les nouveaux arrivants en exclusivité.

Si tout se passe bien lors de la visite en famille d'accueil, le chat pourra rejoindre votre famille le jour de la visite en famille d'accueil pour autant que litière, couchage, nourriture adéquate soient prêts. (Il est conseillé de ne pas modifier la nourriture d'un chat pendant les premières semaines après l'adoption afin d'éviter un stress supplémentaire).

Prévoyez toujours une boîte de transport sûre et en bon état le jour J.

**Attention, sans boîte de transport, pas de chat ! ;)**

